

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Travailleur social autonomie (H/F)	Cadre d'emplois	Assistant socio-éducatif
Direction	Direction des Solidarités Humaines Direction déléguée Maison de l'Autonomie	Grades	Tous les grades
Service	Service Evaluation Accompagnement	Métier	Travailleur social
Cellule / COR / Collège / Secteur	MDA Territoire Velay	Groupe de fonctions	GF A4
Résidence administrative	Maison des Solidarités Le Puy en Velay (site Bon Pasteur)	Sujétions spéciales	Complément traitement indiciaire (CTI) – 49 points
Type d'emploi	Permanent	NBI	Non
		Temps de travail	Complet

DEFINITION

Avec une Maison Départementale de l'Autonomie, le Département veut mettre à la disposition de toute la population et des acteurs du territoire un guichet unique, concernant les questions liées à la dépendance et au handicap, favorisant entre autres le décloisonnement des missions d'accueil, d'information, d'évaluation, d'orientation, de suivi et d'accompagnement social.

Vous intégrerez le service Evaluation Accompagnement. L'équipe du territoire Velay est composée de 7 travailleurs sociaux autonomie.

Dans le cadre des dispositifs APA, PCH, et ACTP, vous évaluez la perte d'autonomie et les besoins de compensation des personnes âgées ou en situation de handicap afin de proposer, mettre en œuvre et suivre un plan d'aide personnalisé. Vous assurez un accompagnement social, notamment pour le maintien à domicile et le soutien aux aidants, tout en intervenant en cas de situation de danger. Vous contribuez au développement d'actions collectives, à l'analyse des besoins sociaux, à l'animation territoriale en lien avec les partenaires médico-sociaux, et participez à la formation des étudiants du secteur social.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

Dans le cadre des visites à domicile et suite au dépôt d'une demande de prestation APA ou PCH :

- Effectue un diagnostic de la perte d'autonomie et des besoins de compensation de la personne âgée ou en situation de handicap sur la base des référentiels en vigueur.
- Réalise un diagnostic familial, social et environnemental
- Elabore et propose un plan d'aide
- Informe et oriente les bénéficiaires et leurs aidants sur leurs droits et les dispositifs existants
- Accompagne la mise en place du plan d'aide, coordonne les interventions autour de la personne âgée ou en situation de handicap
- Instruit des dossiers administratifs, des demandes d'aides financières inhérents à la perte d'autonomie en complément des prestations APA ou PCH
- Assure une médiation entre les bénéficiaires et des tiers (organismes, prestataires, administrations.) en lien avec la perte d'autonomie.
- Assure un accompagnement social dans le cadre de l'aide à la personne ou aux aidants familiaux
- Evalue la situation des personnes bénéficiaires APA et PCH à domicile : informer, orienter et établir un rapport de demande de protection si nécessaire.

La présente fiche de poste n'est pas limitative, elle peut être amenée à évoluer afin de s'adapter aux missions de la Maison Départementale de l'Autonomie.

COMPETENCES REQUISES

Formation et qualifications nécessaires : Diplôme d'état de d'assistant de service social, de conseiller en économie sociale et familiale ou d'éducateur spécialisé

Compétences techniques

- Approche générale du cadre réglementaire et institutionnel de l'action sociale (législation, dispositifs, institutions sociales.) et bonne connaissance des dispositifs spécifiques aux personnes âgées ou en situation de handicap
- Maîtrise de la méthodologie d'intervention sociale individuelle ainsi que des techniques d'entretien, de communication et de gestion des conflits
- Méthodologie d'animation de groupe et de conduite de projet acquise ou à développer
- Notions plus approfondies de gérontologie et sur le handicap.
- Notions générales de sociologie, de psychologie, de droit et d'économie
- Maîtrise de l'informatique : messagerie, outils de bureautique

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Capacité à s'adapter aux évolutions et aux changements des organisations, à rechercher de l'information, à actualiser ses connaissances.
- Maîtrise des règles déontologiques, connaissance et respect des procédures institutionnelles
- Bonne compréhension des enjeux internes et externes et capacité à adapter sa posture professionnelle à ces enjeux

Personnelles :

- Capacité à s'organiser, à gérer les délais d'instruction, les priorités dans un cadre autonome,
- Capacité à faire preuve d'initiative

- Aptitude à rendre compte à l'encadrement à ses collègues ou aux partenaires et à solliciter de l'aide en tant que besoin dans l'exercice de ses fonctions
- Capacité à prendre du recul
- Aisance dans l'expression écrite
- Capacité à se situer comme force de propositions, à contribuer à la recherche de solutions.

Relationnelles :

- Facilité de contact, sens de l'écoute, du respect des autres et de la tolérance.
- Intérêt et empathie pour le public âgé ou en situation de handicap
- Sens du service public, disponibilité
- Forte capacité à travailler en équipe, à mobiliser et à coordonner le partenariat.
- Aptitudes pédagogiques

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Moyens matériels et logiciels informatiques
- Accès à une documentation professionnelle spécialisée
- Référentiels concernant les différents dispositifs utilisés
- Tutoriels et formations sur l'utilisation de l'application métier
- Analyse de la pratique professionnelle
- Réunion d'équipe
- Accès aux véhicules de service

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique : Adjointe à la cheffe de service Evaluation Accompagnement responsable des territoires autonomie

Relations fonctionnelles :

- Avec les agents de l'ensemble des services de la MDA,
- Avec les services de la direction des solidarités humaines et de l'ensemble de la collectivité Conseil Départemental
- Avec tous les partenaires et acteurs publics ou privés du maintien à domicile, du champ médico-social, du logement, de la santé principalement
- Avec les élus locaux

Niveau d'intégration dans une équipe :

- En équipe
- Transmet les éléments nécessaires au suivi au travailleur social en charge du secteur sur lequel l'intervention a eu lieu
- Réfère à son responsable des situations complexes

RESPONSABILITES DU POSTE

- Est responsable des diagnostics élaborés, des avis émis dans le cadre des évaluations, de la mise en œuvre des plans d'aide proposés dans le respect de la législation, de la déontologie et des procédures institutionnelles.
- Veille au respect des choix de vie des bénéficiaires
- Respect de la confidentialité

AUTONOMIE

- Haute

SPECIFICITES DU POSTE

Organisation du temps de travail :

- Horaires dans le cadre de l'amplitude réglementaire avec souplesse demandée afin de répondre aux nécessités de service (réunions hors amplitude, gestion des urgences) ou à des besoins particuliers du public
- Possibilité de retour au service sur des périodes d'ARTT ou de temps partiel selon les besoins du service (formations, réunions, organisation de la continuité de service...)

Territoire d'exercice : Velay secteur N°5